

SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE L'OUTAOUAIS

CHRONIQUE

LE SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE L'OUTAOUAIS

15-C Cholette, Gatineau (Québec) J8Y 1J5 776-5506 1 (800) 567-1282

Télécopieur : (819) 776-2809 1 (888) 776-2809 Courriel : info@s-e-o.ca

Vol. 22 numéro 5

26 janvier 2007

Message de la présidente

Un débat de société

Avec la collaboration de la Fédération autonome de l'Enseignement, nous menons une campagne qui rejoindra enfin le grand public. La **COALITION STOPPONS LA RÉFORME** regroupera les enseignantes et les enseignants, les parents et les citoyennes et citoyens.

Nous avons dénoncé plusieurs fois l'improvisation du « socioconstructivisme » comme une approche pédagogique unique parce que cela représentait une atteinte à notre autonomie professionnelle, mais surtout parce que cette croyance sert de paravent afin de dissimuler le virage philosophique imposé à l'école publique par le ministère de l'éducation.

De plus, les Dispositions nationales (décret) imposées lors de la dernière ronde de négociations ont légitimés le gouvernement à délimiter l'identification des élèves en difficulté. L'intégration massive de ces élèves sans soutien approprié condamne l'école à niveler par le bas pour faire réussir tous ses élèves. C'est pourquoi de plus en plus de parents s'orientent vers les écoles privées afin d'assurer à leurs enfants une meilleure éducation.

En s'arrêtant pour corriger la réforme, ce sont à ses fondements qu'il faudra réfléchir pour préserver une école publique qui assure l'égalité des chances. Cela vaut largement les efforts que nous investirons pour convaincre parents et citoyens d'adhérer à la Coalition.

Je vous remercie chaleureusement d'y participer car c'est non seulement le concept de l'éducation que nous défendons mais l'essence même de notre profession. Nous vous attendons en grand nombre à l'assemblée publique du 31 janvier prochain. Invitez parents et amis à y assister.

Diane Nault,
présidente

NOUVELLES EN BREF :

L'ÉQUITÉ SALARIALE

Aux dernières nouvelles le redressement salarial en équité sera appliqué au plus tard à la fin du mois de février. Le pourcentage maximum est de 2,35% pour les années de 2001 à 2006. La rétroactivité sera versée vers la fin du mois d'avril. Des informations plus précises vous seront envoyées dès que possible.

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

AUX ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

Lors de la période de désaffiliation, nous vous avons promis que dans la nouvelle Fédération vous auriez une place importante et bien c'est parti. Un comité fédératif a été composé afin de discuter et de comprendre toutes les implications et les difficultés que les secteurs de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle traversent. Nous avons une représentante du SEO, Lynn Pitre, responsable de secteur pour la formation professionnelle et l'éducation des adultes qui siège à ce comité. Elle aura une petite chronique dans le journal afin de vous informer des discussions qui auront lieu à ce comité.

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

LE COMITÉ EHDAA AU NIVEAU DE L'ÉCOLE (clause 8-9.05)

Le comité EHDAA au niveau de l'école prévu à la clause 8-9.05 n'a pas pour mandat d'étudier les dossiers des élèves ayant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage.

Les membres de ce comité représentent les enseignantes et enseignants et aident la direction de l'école à déterminer les besoins et l'organisation des services aux EHDAA.

FÉVRIER-MARS

Le comité fait des recommandations quant aux besoins de l'école.

MAI-JUIN

Le comité fait des recommandations concernant l'organisation des services pour l'année suivante.

SEPTEMBRE

Le comité vérifie la pertinence de l'organisation des services élaborés à la fin de l'année précédente. Le comité peut faire de nouvelles recommandations.

AU COURS DE L'ANNÉE

Lorsque "le portrait" change quant aux besoins de services, le comité peut faire de nouvelles recommandations.

Louis Belcourt, vice-président en relations de travail

SOMMAIRE

Message de la présidente	1
Nouvelles en bref:	
Équité salariale	2
Aux enseignantes et enseignants de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes	2
Le comité EHDAA au niveau de l'école	2
Lettre d'une direction générale d'une commission scolaire	3-4
Échange poste à poste	4
Civilités	5
RAPPEL Session de préparation à la retraite	5
Session de formation congé maternité	5
Assemblée publique pour comprendre pourquoi IL FAUT ARRÊTER ET CORRIGER LA RÉFORME	6

LETTRE D'UNE DIRECTION GÉNÉRALE D'UNE COMMISSION SCOLAIRE

Voilà ce que pense le directeur général des enseignantes et enseignants de la région.

Diane Nault, présidente



Commission scolaire
du
Cœur-des-Vallées
DIRECTION GÉNÉRALE

La réussite : au cœur de notre quotidien

13 DEC. 2006

Gatineau, le lundi 11 décembre 2006

Madame Nicole Frascadore
Présidente Fédération autonome de l'enseignement
Syndicat de l'enseignement de l'Ouest de Montréal
1, rue Provost, bureau 300
Lachine (Québec)
H8S 4H2

Objet : Réforme de l'éducation

Madame,

La présente constitue ce que je qualifierai de «réponse non sollicitée» à l'égard d'une communication destinée pompeusement «Aux parents de nos élèves et des membres du Conseil d'établissement».

Dans un premier temps, j'aimerais vous rappeler que les élèves qui sont dans les classes le sont parce que des parents font le choix du système public pour assurer la scolarisation de leur enfant. En ce sens, il m'apparaît important de souligner qu'il ne s'agit pas de «vos» élèves mais plutôt des enfants placés juridiquement sous la responsabilité d'une commission scolaire.

Dans un deuxième temps, je veux vous informer, et cela a toujours été le cas dans le passé, que les élèves ne seront jamais utilisés à titre de courroie de transmission pour véhiculer une position syndicale qui n'a d'autre but que d'utiliser les parents comme effet de levier pour donner du poids à un message à la fois faux et mensonger concernant le renouveau pédagogique.

Dans un troisième et dernier temps, je me permettrai de vous dire que l'approche utilisée par la Fédération autonome de l'enseignement pour démolir ce vaste chantier que représente le renouveau pédagogique risque fort de nuire à la profession enseignante, profession déjà mal perçue par la population, malheureusement.

Planification stratégique 2005-2009

L'élève : Favoriser et valoriser la persévérance, la réussite et la qualification de l'élève jeune et adulte.

Le personnel : Promouvoir et valoriser une culture de la rigueur, de la compétence, de l'innovation et de l'engagement.

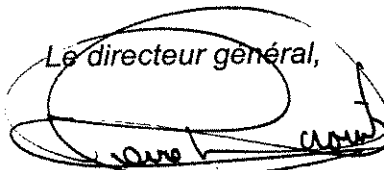
La communauté : Développer et valoriser le partenariat entre la commission scolaire, ses établissements et la communauté

.../2

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire à madame Diane Nault, tant et aussi longtemps que nos énergies ne seront pas mises en commun pour faire la promotion et défendre le travail relié à l'enseignement, l'image que se fait la population de la fonction enseignante demeurera la même et, de peur de la qualifier, je dirais qu'elle n'est pas très bonne.

Dans l'éventualité où vous souhaiteriez discuter de la présente communication, je vous invite à me téléphoner en composant le 819-986-8511, poste 201.

Je vous prie de recevoir, Madame, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le directeur général,

Pierre Daoust

PD/lb

c.c. Madame Diane Nault, présidente du SÉO

ÉCHANGE POSTE À POSTE

Une enseignante qui travaille actuellement à la commission scolaire de Montréal est intéressée à procéder à un échange poste à poste avec une personne qui enseigne au niveau primaire à la Commission scolaire des Draveurs.



Une enseignante au niveau primaire à la Commission scolaire des Portages de l'Outaouais (secteur Hull) serait disposée à échanger son poste avec une personne travaillant à la Commission scolaire des Draveurs.

Louis Belcourt, vice-président en relations de travail

CIVILITÉS :

Toutes nos sympathies sont offertes à Nicole Parent, enseignante à la CSPO au Centre Pierre-Janet pour le décès de sa mère survenu pendant la période des Fêtes.

RAPPEL – RAPPEL – RAPPEL

SESSION DE PRÉPARATION À LA RETRAITE :

C'est le temps de vous inscrire !

Nous vous rappelons qu'il est temps de vous inscrire à la session de préparation à la retraite offerte par la Fédération autonome de l'enseignement et votre syndicat local (SEO).

Qui peut participer?

- toute personne dont la retraite se situe entre le 1^{er} janvier 2006 et le 30 juin 2008;
- la conjointe ou le conjoint est également invité (frais d'inscription).

DATE : 23-24 février 2007

LIEU : Hôtel Best Western Cartier, 131 rue Laurier, Gatineau (secteur Hull)

HORAIRE : Vendredi soir : 18 h à 22 h
Samedi : 8 h 45 à 16 h 30



MODALITES D'INSCRIPTION :

Demandez la fiche d'inscription à votre délégué(e) d'école ou de centre et la faire parvenir au SEO **au plus tard le 1^{er} février 2007.**

Abdou Mansouri, vice-président

SESSION DE FORMATION : CONGÉ DE MATERNITÉ

Une session de formation sur les droits reliés au congé de maternité aura lieu à compter de 18 h 45 le 21 février prochain. Les personnes doivent s'inscrire à l'avance.

Le plan de travail de la session et les feuilles d'inscription ont été transmis à la personne déléguée syndicale de votre école ou de votre centre.

Louis Belcourt, vice-président en relations de travail

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

Le mercredi 31 janvier 2007

Assemblée publique
pour comprendre pourquoi
IL FAUT ARRÊTER ET CORRIGER LA RÉFORME

La réforme scolaire est un **échec!**

**Savons-nous si les élèves
maîtrisent vraiment
les règles de base ?**

Les parents ne s'y retrouvent plus.

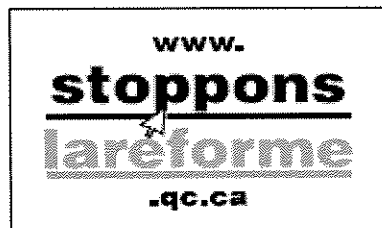
Que pouvons-nous faire ?

Pour comprendre pourquoi
il faut arrêter et corriger la réforme.

Venez vous informer et poser vos questions :

Le mercredi 31 janvier, 19 h

Au Club de golf Tecumseh
5, avenue du Golf, Gatineau



Une assemblée publique organisée par le Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais
en collaboration avec la Coalition Stoppons la réforme

Si vous le désirez, vous pouvez visionner le DVD "Stoppons la réforme" qui est disponible auprès de la personne déléguée syndicale de votre école ou centre.

Abdou Mansouri, vice-président